



Le PPRDF 2011-2016

*Éléments de bilan des actions menées
par les CRPF en Occitanie*

→ Cadre d'intervention des CRPF

Article L321-1

Le Centre national de la propriété forestière (...) a en particulier pour missions de :

- 1° Développer le regroupement foncier et les différentes formes de regroupement technique et économique des propriétaires forestiers (...)* ;
- 2° Faciliter la gestion et la commercialisation des produits et services des forêts (...)* ;
- 3° Encourager l'adoption de méthodes de sylviculture conduisant à une gestion durable des forêts compatibles avec une bonne valorisation économique du bois, de la biomasse et des autres produits et services des forêts (...)* ;

Article L321-5

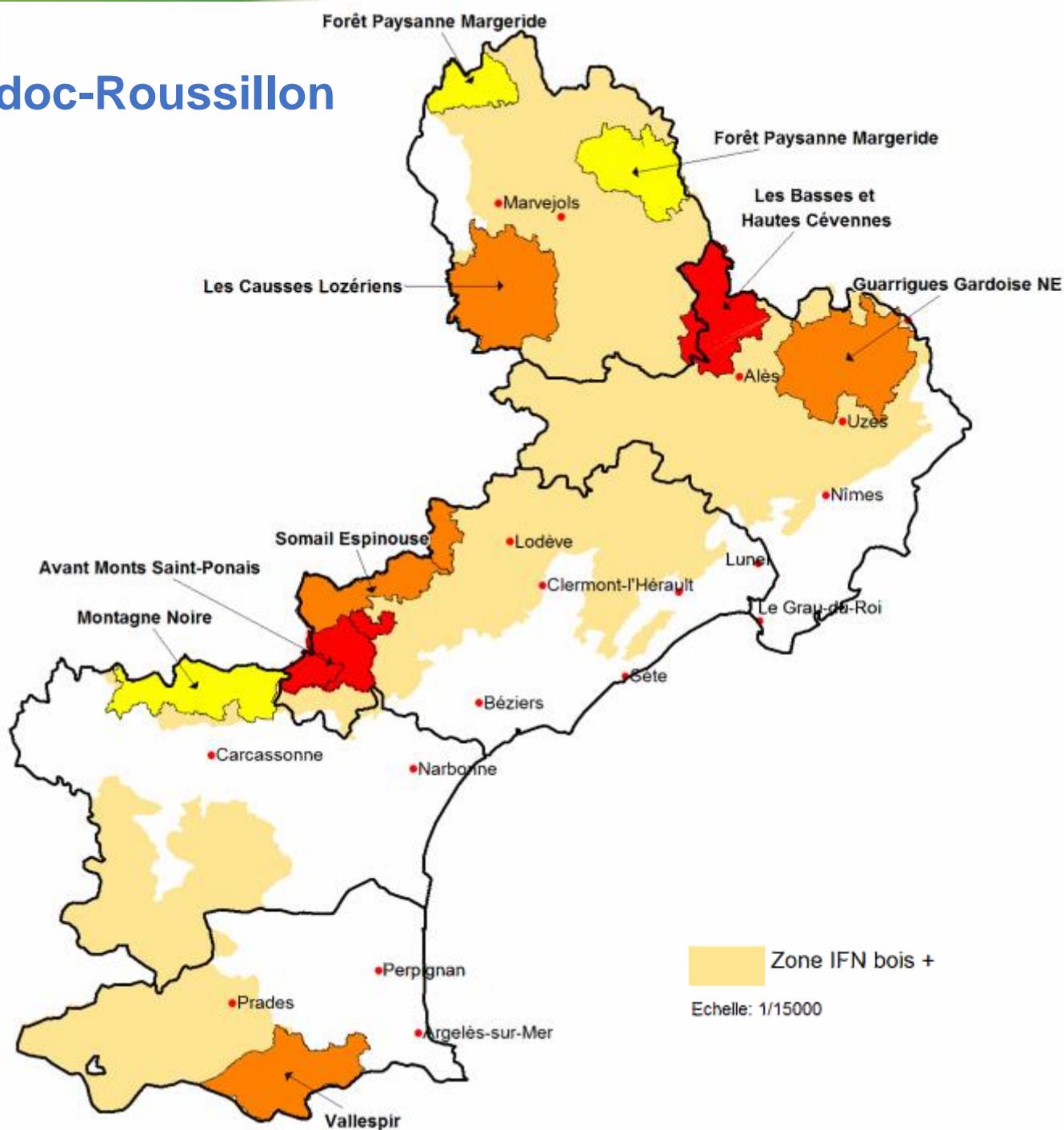
(...) Un centre régional de la propriété forestière peut assurer, de façon accessoire, des prestations rémunérées d'étude, de formation et d'animation, à l'exclusion des actes relevant de la gestion directe, de la maîtrise d'œuvre de travaux ou de l'activité de commercialisation.

⇒ Valoriser la ressource actuelle & préparer la ressource de demain, par l'incitation, sans se substituer au propriétaires, aux opérateurs économiques

→ Caractéristiques communes aux actions des CRPF dans les 2 PPRDF

- des actions essentiellement d'animation, proposant un appui **gratuit** aux propriétaires privés de forêts
- des actions visant à valoriser la ressource actuelle, **mais aussi à préparer la ressource future**
 - ⇒ diversité d'indicateurs relevés : surface de travaux, nombre et surface de DGD, nombre de propriétaires sensibilisés)
- des actions **supplémentaires**, conditionnées à l'obtention de moyens d'animation
 - ⇒ toutes les actions envisagées dans les 2 PPRDF n'ont pas pu être menées
- des partenariats possibles avec des opérateurs économiques pour le passage à la mise en œuvre

→ Focus en Languedoc-Roussillon



Actions portées par le CRPF

Actions dont le CRPF est partenaire

Coût opérations: 601 345 €

Subventions: 473 138 €

PDM

Coût opérations: 180 953 €

Subventions: 174 257 €

→ Articulations avec d'autres démarches territoriales

- Des actions proposées en lien avec les différentes actions engagées ou en projet dans les territoires concernés:
 - ✓ Chartes Forestières de Territoire
 - ✓ Animation du schéma de desserte
 - ✓ Mise en place de la bourse foncière au niveau régional (Lozère en 2011, Aude en 2012, P-O en 2013, Hérault fin 2014, Gard fin 2015)
 - ✓ ...

→ Types d'action

- Animations de type PDM
- Incitations au regroupement (« points de mobilisation », extensions d'ASLGF)
- Animation post-schéma de desserte

→ Mise en œuvre et efficacité des actions d'animation

- Animation collective :
 - ✓ réunions d'information, réunions publiques...
 - ✓ articles de presse
 - ✓ implication des élus locaux par des rencontres et des courriers explicatifs de la démarche
- Animation individuelle :
 - ✓ **712** diagnostics de propriétés qui, après analyse et transmission aux opérateurs économiques, ont permis sur la durée du PPRDF :

190 079 m³ de bois mobilisés

113 « chantier plus » (DGD, travaux, regroupement, pistes...), dont **57 DGD**

→ Focus en Midi-Pyrénées

- 8 Plans de Développement de Massifs
- 2 actions de dynamisation des Groupements Forestiers
- (+ actions menées en accompagnement des Chambres d'Agriculture)

	GF	PDM
Volume exploité (m ³)	47 800	49 556
Surface de travaux (ha)	45	117
Surface sous documents de gestion durable (ha)	1194	1850
Nombre propriétaires / structures accompagnées	103	553

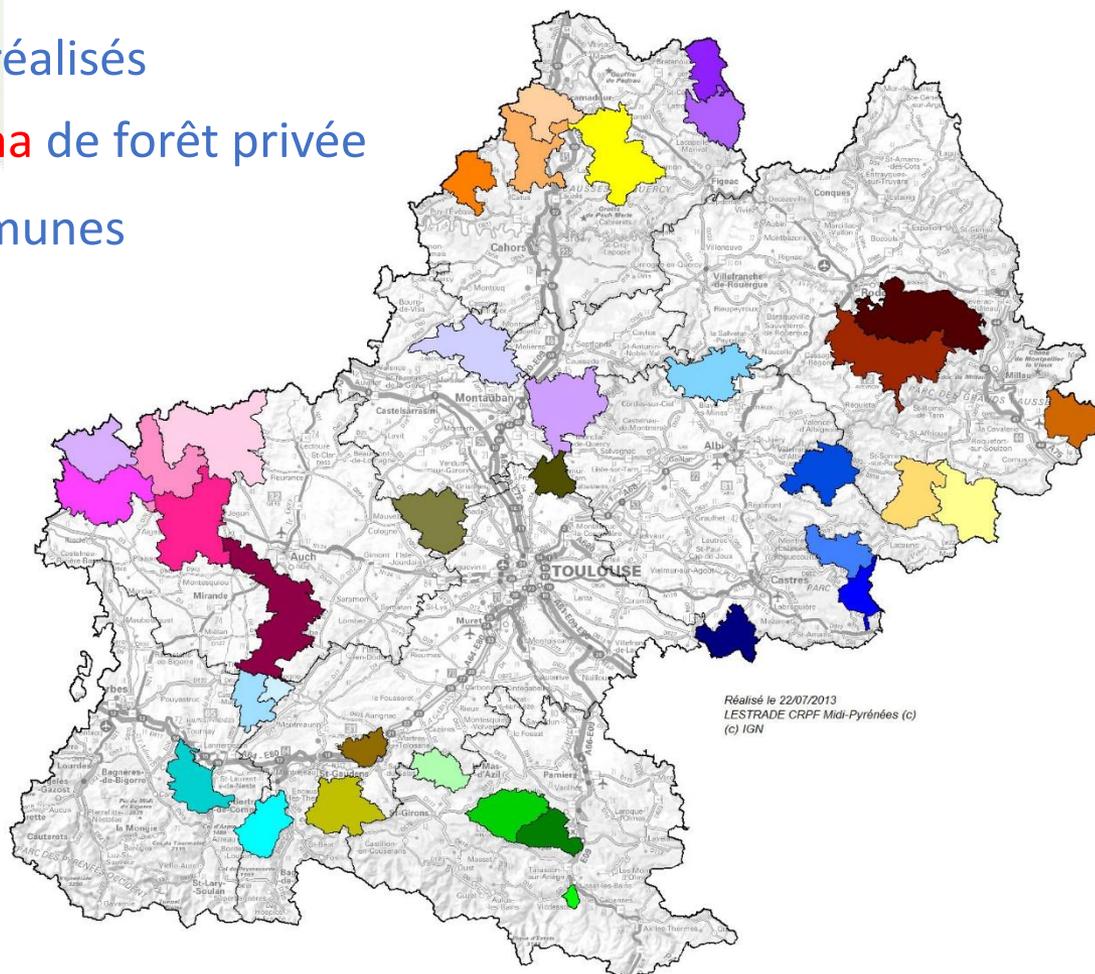
→ Retour d'expérience de 10 années de PDM (2005 – 2015)

Etat des lieux des actions PDM en Midi-Pyrénées - 07/2015

36 PDM réalisés

227 000 ha de forêt privée

495 communes



Réalisé le 22/07/2013
LESTRADE CRPF Midi-Pyrénées (c)
(c) IGN

Nom du PDM

- PDM Artagnan en Fezensac
- PDM Bas Armagnac
- PDM d'Anglès-Lamontélerié
- PDM de Belmont sur Rance
- PDM de Bouriane Montclera
- PDM de Camarès
- PDM de Castelnau Magnoac
- PDM de Castelnau Magnoac-suite
- PDM de Haute Bouriane
- PDM de la Barguilière
- PDM de la Barousse
- PDM de la Bordure Lingas
- PDM de la Montagne Noire Occidental
- PDM de Lafrançaise
- PDM de Livernon et Gramat
- PDM de Miglos
- PDM de Quercy Bouriane
- PDM de Saint Martory
- PDM de Sousceyrac
- PDM de Villemur
- PDM des Baronies
- PDM des Combes du Ségur
- PDM des Coteaux de Lomagne
- PDM des Monts de Castelnau de Brass
- PDM des Terrasses et Vallée de l'Av
- PDM des Trois Vallées
- PDM du Grand Armagnac
- PDM du Haut Ségala
- PDM du Séronnais
- PDM du Volvestre Ariégeois
- PDM Grand Armagnac Suite
- PDM Lévezou NORD
- PDM Lévezou SUD
- PDM Monts d'Alban
- PDM Tenarèze
- PDM Val de Gers

→ Principaux résultats

- Impact territorial
 - ✓ 171 réunions organisées auprès des 495 communes dont 43 comités de pilotage
- Impact social et environnemental
 - ✓ 54 665 propriétaires contactés
 - ✓ 3 297 propriétaires sensibilisés au cours de
 - ✓ 121 réunions de vulgarisation
 - ✓ 1 650 diagnostics individuels réalisés sur 12 300 ha

→ Principaux résultats (suite)

- Impact économique
 - ✓ Amélioration de la connaissance de la ressource :
 - 226 900 ha de forêts caractérisées et cartographiées
 - 60 000 ha jugés « améliorables » et 110 000 ha « récoltables »
 - ✓ +12% de forêt dotées de PSG
 - ✓ X 5 du nombre de CBPS sur les territoires PDM
 - ✓ X 2,8 des volumes mobilisés par les coopératives régionales

→ Quelques critères de réussite ou d'insuccès

- « puissance » des freins structurels / conjoncturels qui s'opposent à la remise en gestion et à la mobilisation
 - ⇒ *doit-on se restreindre dans les choix des territoires portant des actions d'animation dédiées à la mobilisation de bois (exclure le trop difficile, mais aussi le trop facile) ?*
- « ampleur » des marges de manœuvre, une fois les liens levés
- existence d'incitations complémentaires à la mise en œuvre ? :
 - ✓ aides au regroupement de chantier
 - ✓ aides à l'investissement sylvicole
 - ✓ aides à la réalisation de desserte

→ Quelques points de vigilance

- Combiner le court et le long terme (préparer la ressource future)
- Ne pas se focaliser exclusivement sur les secteurs à très fort potentiel
- Créer les conditions d'une gestion forestière durable

MERCI DE VOTRE ATTENTION !